

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 18 décembre 2017

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-414

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 12 décembre 2017 et transférée le lendemain à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie d'une décision rendue par le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole le 14 octobre 1994 (T-002802/C-213040).

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ce document, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous trouverez donc ci-joint une copie de cette décision.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision